

Gérer ses déchets

Tri sélectif

Toutes les infos sur : http://www.agglo-muretain.fr/fr/habiter-vivre/environnement-dechets.html

Déchetterie de Saint-Thomas

Sont acceptés: bois, cartons, encombrants, journaux, magazines, métaux, déchets d'équipements électriques et électroniques, petits et gros électroménagers, pneus sans jantes, produits de démolition inertes (gravats, ciment, briques, pierres, carrelages, etc.), végétaux, terre, déchets ménagers toxiques, verre, batteries, huiles de vidange...